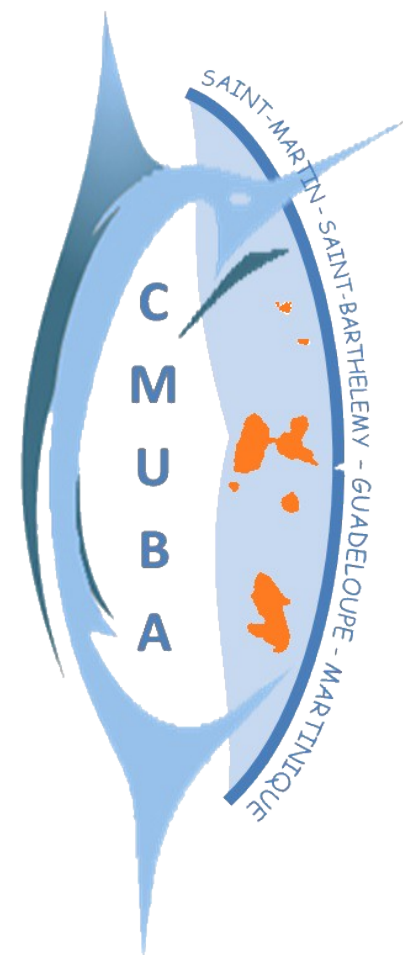


Conseil maritime ultramamarin du bassin Antilles

Commission nautisme
Mardi 5 juin 2018



Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

Pourquoi une commission « nautisme » ?

Rapport sur « le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des ports de plaisance des régions et départements d'outre-mer »

(octobre 2016)

Préconisation n°1 :

Créer, pour chaque bassin maritime ultramarin concerné, une commission spécialisée « nautisme et ports de plaisance »

Le renforcement de l'attractivité
et de la compétitivité des ports de
plaisance des régions et
départements d'Outre-mer

- Rapport final -

Établi par
Jacques PAULTRE de LAMOTTE
Chef de mission
Yves DURIFLE
Inspecteur général
de l'Administration
Guy CORREA
Contrôleur général
Antoine PICHON
Administrateur civil
hors classe

- Octobre 2016 -



Pourquoi une commission « nautisme » ?

Principaux objectifs de cette commission :

- Mettre en cohérence les projets
- Mettre en place un schéma directeur de développement de la plaisance à inscrire au document stratégique (*recommandation du rapport d'octobre 2016*)
- Élaborer une doctrine Antilles sur des sujets communs aux 4 territoires
- Porter la voix des Antilles françaises vis-à-vis des instances nationales du nautisme



Comment ?

- Vote en faveur de la création de cette commission en commission permanente en mars 2017 puis en séance plénière en février 2018.
- Conformément au règlement intérieur :
16 membres maximum du CMUBA, mais des personnalités qualifiées tierces pourront être associées en sus.
- APPEL A CANDIDATURES lancé le 10 avril 2018
- Composition arrêtée par délibération co-signée des Préfets de Guadeloupe et de Martinique

Composition de la commission « nautisme » Antilles

Instances nationales (2)	Guadeloupe (5)	Martinique (5)	Saint-Martin (2)	Saint-Barthélemy (2)
Le président de la fédération française d'études et sports sous-marin ou son représentant	Le directeur de la mer de la Guadeloupe ou son représentant	Le directeur de la mer de la Martinique ou son représentant	Un membre du Conseil territorial de Saint-Martin	Le président de la Collectivité territoriale de Saint-Barthélemy ou son représentant
Le président de la fédération française des ports de plaisance ou son représentant	Le président du directoire du grand port maritime de Guadeloupe ou son représentant	Le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la Martinique ou son représentant	Le président de la chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin ou son représentant	La présidente de l'agence territoriale de l'environnement ou son représentant
	Le directeur du parc national de la Guadeloupe ou son représentant	Le président de la communauté d'agglomération du centre de la Martinique ou son représentant		
	La présidente du cluster maritime de la Guadeloupe ou son représentant	Le président du cluster maritime de la Martinique ou son représentant		
	Le président du Comité du tourisme des îles de la Guadeloupe ou son représentant	Le président de l'association pour la sauvegarde du patrimoine martiniquais ou son représentant		





Désignation du président- rapporteur et vice-président

Votes pour le président

- Rôle du président et du vice-président :
animation et coordination des travaux de la commission des réunions,
+ présentation des travaux et avis de la commission auprès du CMUBA
avec l'appui technique du secrétariat du CMUBA (DM 971 et 972)
- Appel à candidatures ?
- VOTE si plusieurs candidatures





Enjeux sur le nautisme à l'échelle du bassin Antilles

Travaux de la commission nautisme

- Présentation d'une analyse Atouts / Faiblesses / Opportunités/ Menace (AFOM)

d'où sont issus 2 premiers enjeux identifiés à l'échelle du bassin

(présentés lors de la plénière du CMUBA)

→ 1^{er} jet réalisé par le secrétariat du CMUBA
et soumis à la commission nautisme



Travaux de la commission nautisme

ATOUPS

- Complémentarité de l'offre nautique (plaisance et loisirs nautiques) entre les îles françaises
- Savoir-faire/compétences techniques (qualité des formations techniques et des éducateurs)
- Plaisance = locomotive de la filière nautique
- Diversité des supports et des activités (plongée, kite surf, découverte mammifères marins...)
- Offre globale de qualité (pouvant encore monter en gamme)
- Événements nautiques majeurs : Route du rhum, Voiles de St Barth, Martinique Surf Pro

FAIBLESSES

- Antilles Françaises = plages, pas de destination nautique identifiée comme les BVI ou les Grenadines
- Absence de structuration de la filière nautique sur le bassin et les territoires
- Manque de capacités d'accueil (places au port, ZMO) et d'offres nautiques
- Baisse du nombre de navires de plaisance en location
- Transition écologique des ports et infrastructures liées au nautisme encore non aboutie



Travaux de la commission nautisme

OPPORTUNITÉS

- Stabilité politique et sécurité
- Attrait touristique et culturel
- Cadrage réglementaire et accompagnement financier du supra territorial (UE, FR, ex : défiscalisation)
- Cadre national structurant pour le développement des activités nautiques et la formation (Fédérations sportives, FIN...)
- Marché de la plaisance en croissance, fort attrait pour les activités et loisirs nautiques
- Bases techniques bien équipées (carénage)
- Reconstruction de Saint-Martin

MENACES

- Activité internationalisée dans un environnement fortement concurrentiel
- Augmentation des navires dégradés ou hors d'usage
- Risque cyclonique très élevé sur le bassin
- Conflits d'usages avec autres activités en mer
- Mouillages insuffisamment organisés et dommages environnementaux
- Main d'œuvre locale peu tournée vers les métiers du nautisme



Travaux de la commission nautisme

Propositions d'enjeux à l'échelle du bassin :

- Organiser l'itinérance nautique à l'échelle du bassin Antilles
- Améliorer la résilience de la filière nautique lors des cyclones



Organiser l'itinérance nautique à l'échelle du bassin Antilles

Exemple d'enjeu	Organiser l'itinérance nautique à l'échelle du bassin Antilles		
Sources	<p><u>Plans de développement</u> : Plan régional pour le développement du nautisme ; SRDEII ; SCOT CAESM (2015) ; SDAGE Guadeloupe</p> <p><u>Réunions de concertations</u> : Assises de la Mer - Contribution du Bassin Antilles ; Salon nautique du Marin 2012</p> <p><u>Analyses stratégiques</u> : ASR (2010 en Martinique, 2013 en Guadeloupe) ; Diagnostic territorial Guadeloupe/Saint-Martin [...] 2014-2020 (2012)</p> <p><u>Rapports privés</u> : Le petit Livre Bleu ouvert - Contact Entreprise (2014) ; Rapport MYA (2016)</p>		
Exemples d'objectifs	Création d'un maillage de zones de mouillage organisées	Faire des ZMO de réels outils de développement territoriaux, intégrés à l'environnement	Développement des interfaces terre-mer, par une gestion efficace et raisonnée du DPM
Exemples d'actions	<p>Ex 1/Aménagement de zones de mouillage organisées sur les points nodaux de l'itinérance caribéenne</p> <p>Ex 2/Développement d'un référentiel/guide pour la mise en œuvre des ZMO</p>	<p>Ex 1/Gestion environnementale (collecte des ordures, des eaux grises, noires)</p> <p>Ex 2/Développement des services aux plaisanciers</p> <p>Ex 3/ Interconnectivité des ZMO via le développement d'une appli dédiée</p>	<p>Ex 1/ Définition de critères communs de gestion du DPMn</p> <p>Ex 2/ Les pontons : des infrastructures au service de la gestion des flux et du développement des activités et loisirs nautiques</p>

Améliorer la résilience de la filière nautique lors des cyclones

Exemple d'enjeu	Améliorer la résilience de la filière nautique lors des cyclones	
Exemples d'objectifs	Rendre leur vocation aux trous à cyclones	Protéger les navires à l'approche d'un évènement cyclonique
Exemples d'actions	<p>Ex 1 : Inventaire des navires et usages du DPM</p> <p>Ex 2 : Propositions de mesures de gestion du DPM afin de libérer les trous à cyclones</p> <p>Ex 3 : Mesures de police sur le DPM</p> <p>Ex 4 : en cours dans la baie du Marin</p>	<p>Ex 1 : Éviter l'évènement en déplaçant les navires vers d'autres îles</p> <p>Ex 2 : Protéger les infrastructures et navires restant sur place (en permettant l'accès aux trous à cyclone)</p>



Travaux de la commission nautisme : doctrine Antilles

Plusieurs sujets pré-identifiés

- Plaisance et aires marines protégées
- Plaisance durable // ports de plaisance durables
- Economie : les activités nécessitant la proximité immédiate de la mer
- Sports et loisirs : besoin de connaissances par exemple sur les pratiques libres (non encadrées)



Travaux de la commission nautisme

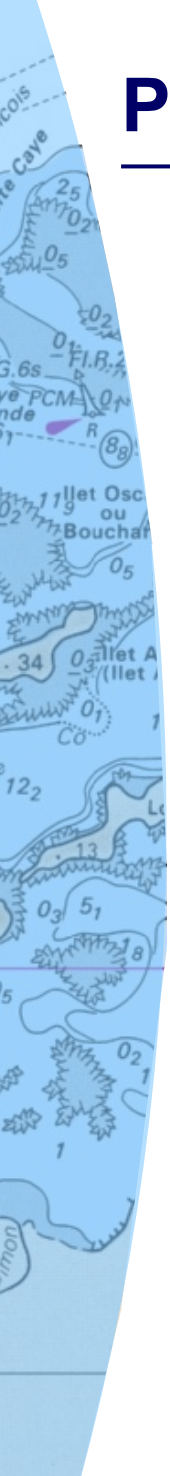
Tour de table :

- Réactions de chaque membre de la commission
- Attentes vis-à-vis de cette commission nautisme



Projet d'étude sur nautisme/plaisance en Martinique

XXXXXX



Recommandations-clés du rapport d'octobre 2016

Les recommandations-clés

1. Créer pour chaque bassin maritime ultramarin une commission spécialisée «nautisme et ports de plaisance » pour la mise en cohérence des projets et proposer, au conseil maritime, un schéma directeur de développement de la plaisance.
2. Revenir à la situation existante avant 2013 s'agissant de l'exonération de taxe à la valeur ajoutée (TVA) pour les navires loués pour le yachting.
3. Promouvoir le régime de perfectionnement actif auprès des entreprises de maintenance et de réparation navales.
4. Faciliter avec les commerçants le regroupement des achats en détaxe ainsi que la détaxe en ligne.

Recommandations-clés du rapport d'octobre 2016

5. Étudier les conditions d'une expérimentation de zone « duty-free ouverte » dans une ville portuaire d'outre-mer.
6. Améliorer entre l'État et les collectivités territoriales la gestion du domaine public maritime (DPM) afin de faire respecter les interdictions de mouillage.
7. Faciliter les exemptions, dispenses et extensions de visa aux croisiéristes et aux propriétaires de yacht pour accroître les retombées de leur passage.
8. Inviter les collectivités locales à initier une démarche d'harmonisation de leurs fiscalités et améliorer les dispositifs de suivi ainsi que les mécanismes de compensation.
9. Mettre en place un portail informatisé regroupant informations et télé-services.